

CODE DE VIE

Le code de vie de notre école favorise
le vivre ensemble. Les trois valeurs
qui supportent ce dernier sont :

En gagement
Co llaboration
Re spect



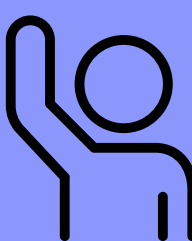
Ma mission:

Je crois en moi et je m'implique dans mon parcours scolaire en
donnant le meilleur de moi-même. Chaque jour, je vis une réussite.

ENGAGEMENT



Bonjour



J'arrive à l'heure.

J'ai mon matériel.

Je remets mes travaux à temps et je fais signer les
documents.

Je participe activement à tous mes cours.

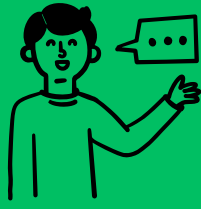
Je parle français dans l'école.

Je demande de l'aide lorsque j'en ai besoin.

COLLABORATION



Je prends mon rang au son de la cloche.



J'utilise des mots respectueux pour régler mes conflits.



Je marche calmement dans l'école.



Je joue dans la cour en toute sécurité.



Je n'utilise pas mes appareils électroniques à l'école.



Je n'apporte aucun jouet/cartes de la maison.

RESPECT



Je suis poli avec tous en paroles et en gestes.



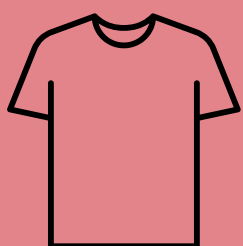
Je respecte tout ce qui appartient aux autres.



J'utilise Monsieur ou Madame lorsque je m'adresse aux adultes.



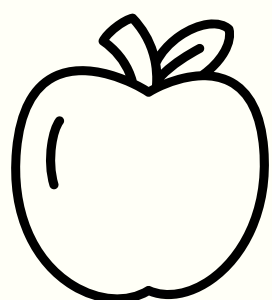
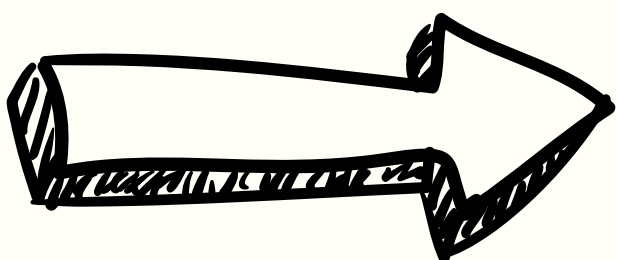
Je comprends que le vol empêche les autres d'utiliser le matériel commun.



Je m'habille convenablement pour l'école.

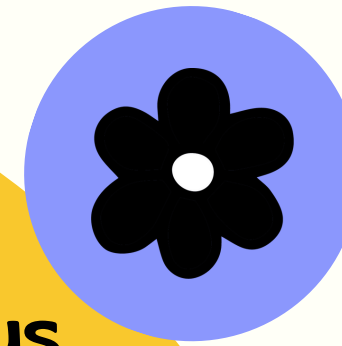
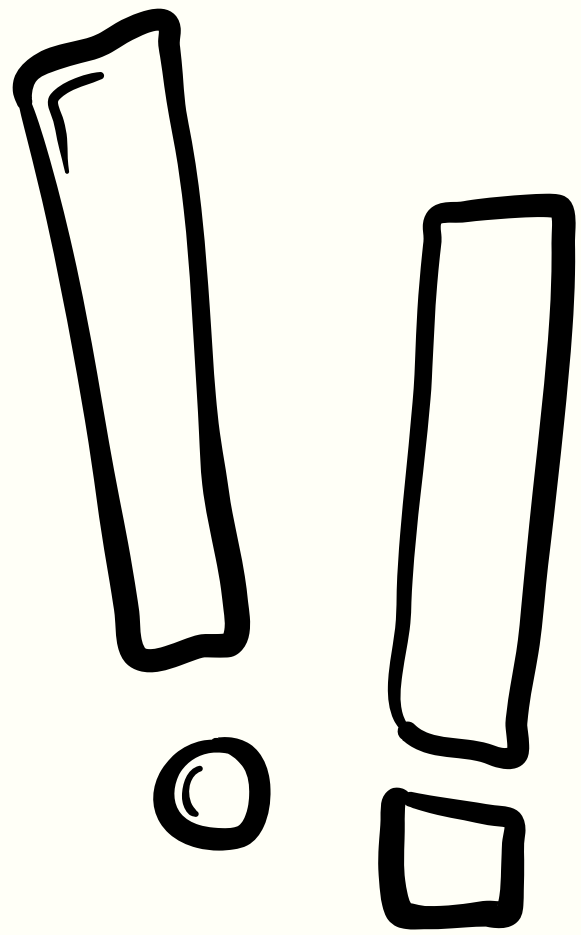


Je prends soin de mon environnement, à l'intérieur et à l'extérieur. Par exemple : Je jette mes déchets dans la poubelle. Je garde les toilettes propres.



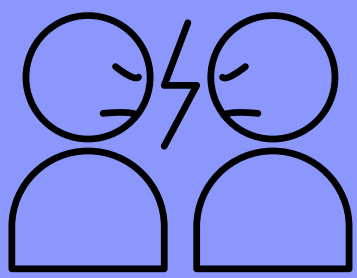
Pour être efficace à l'école :
Je prends soin de mon hygiène.
Je me couche tôt.
Je mange des aliments santé.





L'école est un milieu de vie où nous voulons que chacun se sente bien.
Si je suis témoin ou victime de violence ou d'intimidation, je dois en parler à un adulte de confiance.
C'est ma responsabilité.

Tout manquement peut mener à une conséquence



Conflit

Chicane, désaccord ou opposition entre 2 personnes ou plus.

Intimidation

Forme d'agression où les 4 critères suivants doivent être présents:

- Inégalité du pouvoir / rapport de force
- Intention de causer du tort
- Sentiments de détresse ressentis par l'élève qui subit l'intimidation
- Répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période

Conséquences



- Dépendamment de la situation, l'élève est appelé à trouver un geste réparateur.
- Intervention graduée selon:
 - La constance
 - La fréquence
 - La persistance
 - L'intensité
- Les gestes réparateurs peuvent être coordonnés par l'enseignant(e), la TES, le psychoéducateur et la direction.
- La direction peut intervenir plus rapidement dans les cas où l'intensité demeure perturbante et la fréquence très élevée.
- Le recours à la suspension est laissé à la discrétion de la direction, et ce, selon la gravité de la situation.
- *Pour plus de détails, se référer au Plan de lutte contre l'intimidation.

Engagement de l'élève et de ses parents



Signature

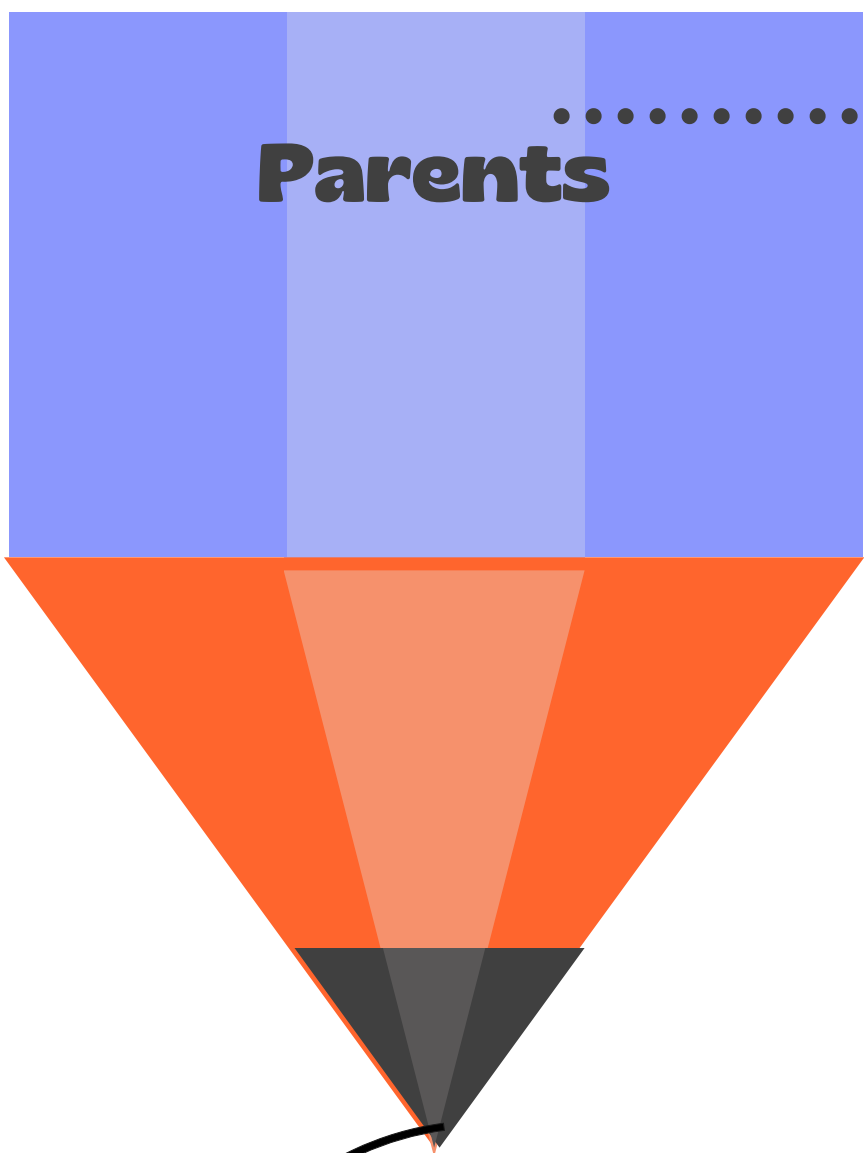
Date



J'ai pris connaissances des
règlements de l'école et je
m'engage à les respecter.

Signature

Date



J'ai pris connaissances des
règlements de l'école et tout au
long de l'année, j'encouragerai mon
enfant à les respecter.

Signature

Date